



## Règlement du concours de dessin

# DESSINE-MOI UN JEU !

Pour le lancement de son nouveau site Internet

[www.lachotte.ch](http://www.lachotte.ch)

La Ludothèque vous propose un concours de dessin

### 1. Thème : Le jeu

- + Dessin sur papier format A4
- + Tous les outils de coloriage sont acceptés (crayon, feutre, pinceau, plume, stylo, craie...)
- + Un collage à plat peut être accepté, mais pas de collage ou bricolage en 3D
- + Le dessin peut être un jeu existant ou inventé... un jeu de société, un jeu d'extérieur, un jeu de construction, un puzzle... Libre cours à l'imagination des enfants !!
- + Pas de dessin pré-imprimé

### 2. Condition de participation :

- + Le concours est ouvert à tous les enfants de 2 à 18 ans, membre ou pas de la Ludothèque
- + La participation est individuelle (le travail de groupe n'est pas accepté)
- + Inscription au dos du dessin : nom, prénom, âge, adresse et numéro de téléphone de l'enfant (ou celui des parents). Sans ces informations, les gagnants ne pourront pas être contactés
- + Les dessins doivent être envoyés ou déposés à la Ludothèque (Sur les Quais 19, 1342 Le Pont), avant la fin du concours

### 3. Catégorie d'âge :

- + 3 catégories :
  - 2 à 5 ans
  - 6 à 9 ans
  - 10 et plus (mais moins de 18 ans)

La date de fin du concours (23 mai 2021) fait foi pour déterminer la catégorie

#### 4. Prix :

- ✚ Pour le 1<sup>er</sup> de chaque catégorie : un jeu de société adapté à la catégorie d'âge (valeur environ 50frs)
- ✚ Pour le 2<sup>ème</sup> de chaque catégorie : un bon de 20frs à la Ludothèque La Chotte
- ✚ Pour le 3<sup>ème</sup> de chaque catégorie : un bon de 10frs à la Ludothèque La Chotte

#### 5. Délai de participation :

- ✚ Le 23 mai 2021 (le cachet de la poste faisant foi)

#### 6. Jury et critères d'évaluation :

- ✚ Les dessins seront jugés par 3 personnes neutres :
  - I. Une designer professionnelle
  - II. Une maitresse d'école maternelle
  - III. Une ancienne ludothécaire

- ✚ Les dessins seront évalués selon différents critères :
  - I. L'originalité
  - II. La créativité
  - III. L'esthétisme

#### 7. Remise des prix :

- ✚ Seuls les gagnants seront contactés
- ✚ La distribution des prix se fera de manière individuelle (ou selon les normes sanitaires en vigueur à ce moment-là)

#### 8. Seconde vie des dessins :

- ✚ Tous les dessins seront affichés à la salle de jeux de la Ludothèque
- ✚ Les dessins des gagnants de chaque catégorie seront publiés sur notre site internet, avec uniquement le prénom et l'âge de l'enfant
- ✚ Tous les dessins restent propriétés à part entière de la Ludothèque

**La Ludothèque vous souhaite bonne réception du présent règlement et se réjouit de recevoir vos plus belles créations !!**

**Bonne chance à tous et merci infiniment de votre participation !!**